

Les obstacles à l'innovation locale et régionale

Par

Lawrence Desrosiers

25 novembre 2014

Ramenons-nous au début du 20^e siècle, pour situer le développement économique de l'époque.

C'était l'ère des industries lourdes dont le modèle de développement était suivant, pour construire une aluminerie, il faut :

- Trouver un gisement de bauxite (besoin en matière première)
- Opérer la mine donc construction des infrastructures pour le transport du minerai (besoin de capitaux)
- Construction de l'aluminerie (besoin de capitaux)

- Opération de l'aluminerie (besoin en énergie)
- Enfin, on a aussi besoin de main d'œuvre (les patrons sont délégués par le siège social, ils résident dans le quartier de la compagnie et les ouvriers sont des gens de la région ou des régions voisines dont la formation est faite en usine)
- Le gouvernement, il est le moins présent possible pas de règlement, pas de surveillance et le moins de redevances possible
- C'est le modèle d'Arvida et aussi celui du développement de la fosse du Labrador

Au Québec, il y a eu le tournant des années 60, la **Révolution tranquille**

- Développement des universités, du savoir et des nouvelles technologies
- Mise en place d'une administration publique professionnelle
- Le gouvernement et ses sociétés d'État occupent une place de plus en plus importante dans l'économie, tel le développement d'Hydro-Québec et des firmes de génie-conseil
- Mise en œuvre des premières actions de développement régional

Au début des années 70, le développement devient aussi régional et depuis les années 80 de plus en plus local

- Développement des PME, des Coops et des entreprises d'économie sociale
- L'aide du gouvernement aux entreprises est d'abord déconcentré aux fonctionnaires régionaux et par la suite dans les années 90, décentralisé aux CRCD, aux SADC et aux CLD
- La mise sur pied des fonds FTQ (fonds régionaux et les Solides), Fondation et Capital régional et Coopératif Desjardins

En tenant pour acquis que les économies modernes sont dans le respect du développement durable, basées sur le savoir, les technologies, l'informatique et les arts, voyons maintenant les besoins de ces entreprises par rapport à celle du début du 20^e siècle :

- **Au Québec 98 % des entreprises sont des PME et des TPE**
- **Les PME n'ont généralement pas besoin de matières premières**
- Au Québec, l'énergie n'est pas un obstacle. L'électricité est partout disponible. Toutefois pour celle à haut voltage, il y a des exceptions dans certains milieux ruraux. Malgré les dernières hausses de coût, l'électricité du Québec est à très bas prix et écologiquement très propre.

- Le gaz qui est présentement à bas prix est disponible partout sauf à l'est de Québec
- Le pétrole est aussi très abondant (surtout depuis l'exploitation du pétrole de schiste des É.-U. et du bitumineux de l'Alberta qui sont actuellement à la recherche de pipeline)
- **Rappelons que les faibles coûts de l'énergie rendent plus difficile le développement ici de projets écologiques réaliser en Europe**

Le financement des PME en région

- **Le financement des nouvelles PME est un obstacle important, car les banques ont généralement peu d'intérêt pour ces entreprises qui n'ont pas de vécu et dont la mise de fonds des entrepreneurs est fort minime. Pour la banque, le projet est trop petit pour y investir du temps, où il représente un risque trop élevé, car les promoteurs n'ont aucune expérience en affaire et il faut avouer que le dossier est souvent mal ficelé.**
- En milieu non métropolitain, l'entrepreneur doit alors requérir les services de son CLD, qui le conseille dans la préparation et le financement de son investissement.

- Le CLD avec le fonds local d'investissement, la SADC, les Solide et parfois avec un apport de Desjardins peuvent aussi participer au financement et au démarrage de la PME
- À la demande de l'entrepreneur, le CLD le soutient : étude de marché, étude de l'amélioration de la productivité, l'aide à la comptabilité de l'entreprise, appui à la gestion de l'entreprise, l'apport des nouvelles technologies, l'engagement du personnel, etc.

L'étape cruciale est celle de l'expansion de la PME

- **Le grand défi pour les PME c'est d'obtenir au moment où elle a atteint une certaine maturité, le financement nécessaire à son expansion.** Les fonds locaux qui ont été utiles à son lancement et à son succès ne peuvent plus intervenir et le recours aux institutions financières devient incontournable.
- Les capitaux sont disponibles, en plus du FSTQ, d'Investissement Québec et de la Caisse de dépôt, il existe selon les experts une réserve de plusieurs centaines de milliards de \$ dans les banques et fonds de placement

- À cette étape, l'entreprise qui ne reçoit pas un appui financier doit choisir une autre option. **La vente à une grande entreprise qui mettra sur le marché à plus grande échelle les produits développés par la PME.**
- L'entreprise perd alors ses liens avec son milieu, car le siège social décide et il arrive même que l'usine soit délocalisée dans un endroit où les coûts de production sont plus faibles

Autres obstacles au développement

- **Dans certains milieux ruraux, la disponibilité d'internet à haute vitesse et de la téléphonie sans fil n'est pas au rendez-vous**
- **Il y a aussi l'éloignement des groupes de recherches, des universités et de firmes de consultants**
- **Dans les municipalités situées loin des grands centres urbains, la valeur des bâtiments industriels, surtout ceux liés à des productions spécifiques ont généralement une très faible valeur foncière, pour la raison évidente qu'ils sont très difficiles à vendre. Ceci est un inconvénient majeur lorsqu'un banquier demande des garanties pour un prêt**

Le vieillissement de la population du Québec constitue le grand défi des prochaines années, car, il générera un manque de ressources humaines qualifiées pour occuper des fonctions à tous les niveaux dans les entreprises et les administrations. Au Québec la population de 65 ans et plus passera de 16 % de la population totale en 2012 à 26 % en 2036. Examinons cette évolution dans une région le Bas-Saint-Laurent (ce scénario est le même dans toutes les régions ressources)

- Entre 2012 et 2026, la population de 20 à 64 ans de cette région diminuera de près de 1650 personne par année
- En 2012, ce groupe d'âge avait un taux d'emploi de 70.8
- En 2026, le taux d'emploi des 98 800 personnes de 20 à 64 atteindra alors 86.2. Rappelons à titre comparatif que le taux d'emploi des Albertains pour ce groupe d'âge était en 2012 de 80.5

Un tel taux d'emploi est un signe avant-coureur de pénurie de main-d'oeuvre.

- Dans les prochaines années, plusieurs entreprises et administrations feront face à un manque de personnel. **La pénurie d'employés peut entraîner des baisses de production, le refus de soumissionner sur des appels d'offres et même la fermeture de certaines l'entreprise par manque de main d'œuvre ou de relève**

- Pour résoudre ce problème, une **automatisation des entreprises** visant une augmentation de productivité est une voie possible.
- Une autre approche, le recrutement de la main-d'œuvre nécessitera aussi des actions multiples telles, **la formation de la main-d'œuvre, la diminution du décrochage scolaire, l'embauche de personnes inactives et le report de l'âge de la retraite.** Il requerra du recrutement de la main-d'œuvre à l'extérieur de la région et surtout à l'étranger.